

Tous nos remerciements à M. Georges Bischoff pour son autorisation de mise en ligne de ce document.

Les pillages et la destruction du couvent :

Le couvent de Schwarzenhann à traversé des périodes troublées et connu des hauts et des bas.

Plusieurs pillages ont eu lieu et remis en cause l'existence même du couvent.

En 1254 : Pillage du couvent

En 1298 : Destruction par les troupes de Thiebaut de Ferrette qui était en conflit avec l'évêque de Strasbourg.

En 1360 : Pillage par les Anglais (guerre de 100 ans)

De toutes ces pillages et destructions, il ne reste pas beaucoup de textes

En 1525 : Les paysans, excédés par les abus des nobles et du clergé, se rallient aux idées nouvelles de la réforme et se soulèvent dans de larges parties du Sud de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Alsace. (Ces régions faisaient toutes partie du St Empire romain germanique)

Pris dans cette tourmente, le couvent de Schwarzenhann est attaqué en avril 1525 par les Rustauds, qui ne sont que les paysans de la région, et ne s'en remettra pas.

Un document exceptionnel nous permet de nous faire une idée précise de ces événements : il s'agit de la plainte adressée par la prieure du couvent, Ursula Vorburger, au bailli de l'évêque de Strasbourg pour demander réparation des préjudices.

Ce document relate les faits, le nom des « Rustauds » mais également des richesses volées ou détruites.

Cette plainte ne sera pas suivie d'effets et la ruine du couvent fût consommée, lorsque, après moult rebondissements, les lieux furent acquis par la commune de Soultzmatt et utilisés comme carrière de pierres.

La plainte de la prieure Ursula Vorburger, après la mise à sac du couvent en 1525

Traduction du texte par Mr Georges Bischoff (original en Allemand)

La version française que nous donnons ici doit être considérée comme une adaptation du texte original. La traduction des termes techniques peut donner lieu à des imprécisions: faut-il rendre Bild par statue, ce qui paraît le plus vraisemblable, ou par image? Comment interpréter Geremss? Grillage, et par extension banc de communion ? Et Vorkirch? Porche? La différence entre Stockbrunnen et Sott est facile à comprendre: dans le premier cas, il s'agit d'une borne-fontaine; et donc d'un captage relativement complexe, tandis que le second terme désigne un bassin qui peut être alimenté par des canalisations. Les unités de mesure sont les suivantes (d'après A HANAUER, Etudes économiques..., T. II, Strasbourg, 1878): 1 viertel (= quartaut ou rézal): 109, 49 l; 1 fuder: 1005, 44 l; 1 orne (= mesure): 50,27 l; 1 mass (= pot): 1,57 l.

Noble et gracieux seigneur intendant,

Voici les noms des villages et des villageois qui nous ont chassés, ont volé nos biens et détruit le couvent de Schwartzenthann,

Item, Hans Giesser et Melchior Haffener le vieux, Hans Rupff et ses deux fils, Hans Snabel et beaucoup d'autres de Rouffach. Item, la vallée de Soultzmatt: Frantz Kapplin, Boner Hans, Jacob Metzker, monsieur Bastian Hegelin, monsieur Bastian Froulin, Marx Sonnenglans, Conrat Finck, Michel Swob, Andres Nesselin, Vitt Brocher l'aubergiste, Karla et son fils, le jeune Matins Reng et ses frères, le Hagenmuller, le tuilier, Clam Bart, Andres Herg avec toute la communauté de Soultzmatt.

Item, le schultheis de Westhalten, Wilhelm Herck, Bleissy Seiler, Hartmann Spetwiller, Hans Ruch, Clauwe Epplin avec tous les autres de leur bande.

Item, Wintzfelden: Michel Jenne, Lienhart Knop, ton fils, Jacob Swab, Wolff Sonnenglantz, Jost Laffelmacher avec leur bande.

Item, Osenbach: Michel Meisterman, Jacob Jenne, Jacob Erner, Michel Wasserschoepffer avec leur bande.

Item, Orschwih: Barthelme Schuffeler, Hans Fogeler, Bastian Folcker, Paul Folcker, Sensyne Snyder avec leur bande.

Les habitants des dits villages ont fondu en armes sur notre couvent, en ont forcé la clôture, ont violemment brisé les portes, ont escaladé les murs, arraché toutes les serrures, nous ont bousculés à terre, nous bombardant avec des pierres et des pots. Ils n'ont montré pour nous aucune pitié.

Les noms cités sont ceux qui nous sont connus. C'étaient les chefs et ils sont restés dans notre couvent du début à la fin, item, ils sont demeurés pendant douze jours dans notre couvent. Ils y ont mangé et bu, ont volé et emporté notre bien en nous interdisant de le transporter au-dehors. Item, hommes et femmes, ils ont volé et emporté une grande quantité d'ustensiles, des chaudrons, des vases, des pots, des poêles, des plateaux, des écuelles en étain, des bassines, des récipients.

item, ils ont déterré un tonneau d'une capacité de cinq mesures (Note : 250 litres) que nous avons rempli de vaisselle d'étain et de vaisselle diverse et que nous avons enfoui. Item, ils nous ont pris 300 draps, beaucoup de nappes et de serviettes, des draps de serge et des coussins, des couvertures, des couettes, du mobilier, les vêtements et les manteaux des sœurs et tout ce qui se trouve dans une maison. Comme nous n'avions pas encore fui et qu'ils se trouvaient déjà chez nous, nous avons réussi à grand peine, en les suppliant, à charger six ou sept chariots - c'était à peine le tiers de notre ménage, - mais ils nous ont forcé à le vendre à moitié prix, sans quoi, ils l'auraient pris.

Item, dans le couvent ils ont trouvé 40 pièces de lards dans le fumoir, 100 pots de beurre fondu, (note :170 litres) un demi- quintal de beurre frais, (25 Kg),30 pots de saindoux, 400 fromages, 160 poulets, **8000 œufs**, 10 fuder de vin (note : 1 Fuder=1000 litres, soit au total **10.000 litres de vin !**), 64 têtes de bétail, 33 porcs, 4 quartauts de sel, 100 quartauts d'avoine (note : 1 quartau =109L soit au total 10.900 litres), 10 quartauts de seigle, 60 quartauts de farine de froment, 12 fuder de foin et beaucoup de paille.

Item, ils nous ont pris et volé cheval et chariot, charrette, attelage, chaînes et cordes et tout ce qui va avec cela, item, ils ont pris pour 20 florins de cuir et 70 paires de chaussures et pour 6 florins de matériel de cordonnerie, item, ils ont brûlé **500 livres en latin et en allemand** et brisé ce qu'ils ne pouvaient pas emporter. Ainsi, pendant leur occupation, ils ont mis le feu à beaucoup d'arbres fruitiers et à du matériel.

Item, ils ont brisé et démoli toutes les portes et toutes les serrures, ont totalement dévasté et détruit le couvent, ont abattu le cloître, détruit dix salles et deux salles de bain; tous les planchers, les plafonds, les bancs, les poêles, ils les ont brisés, abattus et emportés.

Item, ils ont entièrement pillé l'église et n'y ont rien laissé. Ils ont profané les trois autels; cinq ornements de messe, et ce qui s'y rapporte, les ostensoirs, les statues, les tableaux, la tribune, le banc de

communion, le Saint Sacrement, l'huile sainte, le tabernacle, le saint sépulcre, quatre cloches, deux petites clochettes qui sonnent l'heure, tout cela, ils l'ont volé et emporté.

Item, ils ont volé Notre Dame sur le maître-autel, une guirlande, un Agnus Dei doré et bien d'autres reliques, tableaux ou Agnus Dei valant deux ou trois florins la pièce.

Item, pendant plus de neuf ou dix jours, munis de chariots et de voitures, ils n'ont pas fait autre chose que déménager le mobilier et ce qu'ils avaient détruit. Ce n'étaient pas des étrangers, mais ceux de Soultzmatt, Westhalten, Orschwihr, Wintzfelden, Osenbach, nos voisins, Item, ils nous ont pris plus de vingt tonneaux d'un fuder, qui étaient en partie tout neufs, des baquets et de nouvelles cuves, et beaucoup de cuveaux à vin et de hottes, item, ils ont vendu beaucoup de choses et ont partagé l'argent; ils en ont fait des habits pour les fifres et pour les tambours.

Item, ils ont brisé tous les vitraux de l'église, du couvent et de la maison des hôtes. item, ils ont arraché toutes les charnières, toutes les pièces métalliques des fenêtres et des portes, et ils l'ont enlevé, et ils ont emporté les tuiles, Item, ils ont enlevé tous les escaliers, dans l'église, dans le couvent, beaucoup de poutres neuves et du bois d'œuvre. Item, pour plus de 70 florins de bûches et 2000 fagots. Item, deux grandes fontaines en pierre, un abreuvoir en fer battu, trois huches, un pétrin, tous volés.

Item, ils n'ont absolument rien laissé et nous ont causé pour 4000 florins de dégâts. Les 23 sœurs que nous sommes, nous avons été réduites à la mendicité et nous sommes entièrement ruinées. Enfin, lorsqu'il fut accordé à tous les ecclésiastiques de pouvoir engranger leurs récoltes, ils n'ont pas voulu nous permettre de le faire, pas même en le vendant, contrairement à la médiation des messieurs de Bâle. Depuis que cet accord a eu lieu, ils nous ont causé pour plus de 300 florins de dégâts.

Ils ont abattu notre chênaie, coupé notre foin, **enterré les trois fontaines**, d'une valeur de 100 florins, jeté à bas **deux autres fontaines**, enlevé du matériel, de la chaux et du sable. Tout cela, c'est arrivé du fait des sujets de monseigneur, par l'ordre du schultheis de Soultzmatt, de Hans Giesser, Frantz Kopplin, Boner Hans, Jacob Metzger, schultheis de Westhalten.

Item, à Soultzmatt, on m'a dit que ceux dont les noms suivent ont charrié des tas de choses hors du couvent, de jour comme de nuit: des ustensiles, des planches, du bois de construction, des poutres, des fûts, de l'avoine, de la farine, du foin, de la paille, de la pierre de taille, des encadrements de fenêtres, des portes, des sièges et toutes sortes de choses que je ne puis écrire. Ce sont Melchior Bron et ses deux fils, Mathias Reng et son fils, Lodewig Kopplin et son fils, Frantz Kopplin, Clau Hedelin, Jacob Metzger, Conrad Richart, Michel Meisterman, Wilhelm Herg et bien d'autres que je ne puis nommer.

Item, en premier lieu nous exigeons que ceux qui nous ont chassées d'une manière aussi misérable et qui ont perverti certaines d'entre nous dans leurs corps et leur âme nous donnent pour cet hiver de quoi nous abriter et de quoi subvenir à notre entretien, pour que nous ne soyons pas obligées d'errer si pitoyablement dans la détresse.

Item, nous exigeons qu'ils nous reconstruisent notre Couvent dans l'état où ils l'ont trouvé et qu'ils fassent réparation des énormes dommages et qu'ils nous restituent ce qu'ils nous ont volé.

Quand je leur ai demandé, à plus de soixante reprises, de ne pas nous traiter aussi lamentablement et quand je les ai avertis que nous ne tolérerions pas cette situation, que nous nous en plaindrions devant Dieu, devant tous les hommes, que nous appellerions à l'aide les seigneurs et les princes, ils m'ont accueillie avec des halberdiers et ils ont menacé de me transpercer.

Item, nous exigeons qu'ils nous rendent le fourrage qu'ils nous ont pris, et, en particulier qu'ils remettent en place les fontaines et les bassins, parce que c'était une grande méchanceté.

De même, gracieux seigneur, nous aimerions qu'avant l'hiver ils remettent en état une pièce et une chambre à coucher et qu'ils installent des portes. Si nous avons l'assurance d'être bien barricadées, je serais prête à affronter la faim et la soif, ici, à Schwartzenthann.

Item, que notre gracieux seigneur et prince fasse reconstruire Schwartzenthann et nous protège des prétentions des paysans.

Nous voudrions aussi que sa Grâce s'occupe des religieuses qui ont quitté le couvent, et que celles qui ne veulent pas revenir ne puissent pas récupérer leur bien, ce qui nous en ramènerait beaucoup. De même, qu'on ne donne rien à celles qui ont pris un mari, parce que ce n'est pas un mariage et que

c'est un blasphème: ce serait une raison pour que beaucoup reviennent à Dieu et se conforment à leurs vœux.

Si les paysans ne veulent pas reconstruire le couvent et ne veulent pas nous laisser faire cela, nous exigeons que notre prince s'entende avec les paysans pour qu'ils assurent à chacune d'entre nous une pension viagère, pour que nous ne soyons pas réduite à la mendicité, comme cela a été le cas vis-à-vis des religieux à Strasbourg et ailleurs.

Gracieux seigneur, nous voulons aussi nous entendre avec le révérendissime prince et seigneur de Strasbourg pour être débarrassés de notre confesseur, Johannes Ladolffy. Ce dernier appartient aux Johannites de Soultz qui pourraient mieux le nourrir que nous, parce que c'est un gaillard insatiable quand il s'agit de manger et de boire. Il nous a causé beaucoup de peines et introduit chez nous beaucoup de désordre, de sorte que plusieurs d'entre nous ne veulent pas retourner au couvent. Il réclame une pension en invoquant un document écrit qu'il nous a arraché sous la contrainte. Item, il n'est pas demeuré chez nous plus de sept ans, et il en a tiré près de 40 florins. Item, comme nous ne voulions plus le retenir et qu'il devait s'en aller, il a menacé de nous calomnier quand il serait à Rouffach, Soultzmatt, Guebwiller et Soultz, lieux où il est resté chaque fois durant un trimestre. Dieu merci, il ne connaît sur nous aucun scandale et il est inutile de s'étendre sur sa méchanceté.

Gracieux seigneur, dans cette affaire agissez avec discernement et croyez nous: du fait de notre dénuement, nous ne pouvons pas l'entretenir. Qu'il aille à Bâle ou ailleurs, dans les riches couvents de son ordre qui pourront le prendre en charge beaucoup mieux que les six religieuses que nous sommes, lui qui est un gros mangeur et un gros buveur.

D'ailleurs à Guebwiller et dans bien d'autres lieux, il a fait jeter l'interdit sur notre bien et nous a poursuivies d'une façon misérable, et il a écrit à plusieurs messieurs de Bâle; ceux-ci m'ont conseillé de porter l'affaire devant mon gracieux seigneur de Strasbourg, sous la juridiction duquel il se trouve.

Georges BISCHOFF